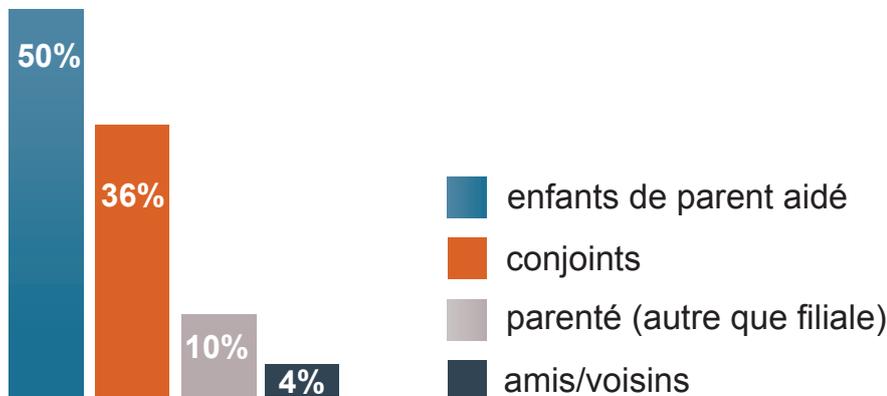


## Qui sont les proches aidants ?

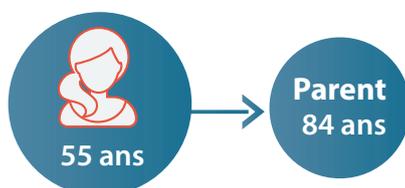


En moyenne, les proches aidants fournissent un soutien depuis **8 ans** à raison de **27h par semaine**.

Les proches aidants sont âgés de **64 ans** en moyenne. Il s'agit de **femmes à 63%**.

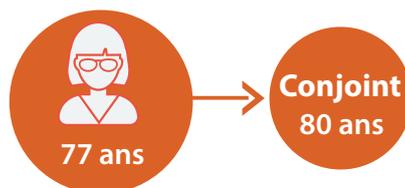
## Quel est le profil type ?

### Le proche aidant est l'enfant de la personne aidée



- généralement **une femme de 55 ans** (60%)
- s'occupant d'un parent, (majoritairement **une femme âgée de 84 ans**)
- encore **en activité professionnelle** (60%)
- ne vivant pas avec le parent aidé** (80%)
- proche aidant depuis 6 ans**, à raison de **16h/semaine** en moyenne

### Le proche aidant est le conjoint de la personne aidée



- généralement **une femme de 77 ans** (59%)
- s'occupant d'un conjoint (majoritairement un homme âgé de **80 ans**)
- vivant avec le conjoint aidé** (99%)
- proche aidant depuis 12 ans**, à raison de **53h/semaine** en moyenne



[www.ge.ch/reseau-de-soins](http://www.ge.ch/reseau-de-soins)

Toutes les informations utiles rassemblées sur un même portail



Journée intercantonale des proches aidants (chaque 30 octobre)  
Exposition *Proches aidants tous les jours ...*

Collaboration avec les organismes d'aide et de soins à domicile

[www.mondossiermedical.ch](http://www.mondossiermedical.ch)



**Personnes âgées**  
Structures d'accueil temporaire de répit  
Foyers de jour ou de jour/nuit

**Enfants malades**  
Prestations de répit pour les familles d'enfant malade

**Personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés**  
Prestations de relève (présence à domicile)

**Personnes en situation de handicap (psychique, mental ou physique)**  
Prestations de relève (présence à domicile)  
Accompagnement à domicile

## Renforcer les mesures existantes

L'étude **AGenevaCare** révèle que les prestations déjà mises en place dans le canton ne sont pas encore assez connues. L'Etat de Genève, par l'intermédiaire du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), souhaite **améliorer la réponse aux 3 principaux besoins en renforçant les mesures existantes**.



Mandatée par le département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), l'étude AGenevaCare, a été réalisée par l'institution genevoise de maintien à domicile (imad) avec l'appui de l'Université de Lausanne. L'enquête, menée auprès des usagers genevois de soins à domicile, fournit une photographie et une analyse de la situation et des besoins des proches aidants de personnes atteintes dans leur santé ou leur autonomie.

Pour consulter l'étude : [www.ge.ch/aidants-info](http://www.ge.ch/aidants-info)